



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Valence, le 16/02/2021

PLAN DE RELANCE AGRICOLE: OUVERTURE DU DISPOSITIF « ALIMENTATION LOCALE ET SOLIDAIRE »

Le Plan de relance consacre 24 millions d'euros pour soutenir les initiatives locales en faveur d'un meilleur accès des personnes précaires ou isolées aux produits frais et locaux. Cette mesure est dotée de 180 000€ pour le département de la Drôme (2,59 M€ pour la région Auvergne-Rhône-Alpes). Elle s'adresse :

- aux producteurs ayant des démarches collectives de structuration de l'approvisionnement en produits locaux et de qualité
- aux associations et entreprises ayant des projets de mise à disposition d'une alimentation de qualité pour tous.

L'appel à projets drômois « Alimentation locale et solidaire » est ouvert du 16 février au 15 septembre 2021. Le dépôt des dossiers de candidature se fait en ligne et au fil de l'eau depuis le site internet des services de l'État en Drôme :

http://www.drome.gouv.fr/ouverture-des-dispositifs-du-volet-transition-a7704.html

Quatre phases de sélection des candidatures sont prévues, selon le calendrier suivant :

- Session 1 : dossiers déposés jusqu'au 02 avril 2021 inclus
- Session 2 : dossiers déposés jusqu'au 04 juin 2021 inclus
- Session 3 : dossiers déposés jusqu'au 30 juillet 2021 inclus
- Session 4 : dossiers déposés jusqu'au 15 septembre 2021 inclus

Néanmoins, en fonction de la consommation budgétaire réservée à ce dispositif, la direction départementale des territoires pourra être amenée à clôturer l'appel à projets de façon anticipée.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter le Service Agriculture de la Direction Départementale de la Drôme à l'adresse ddt-sa-relance@drome.gouv.fr

Cabinet du Préfet Service Départemental de la Communication Interministérielle



